

# La FSU c'est aussi le SNESUP-FSU !



SNES-FSU, le sigle apposé sur toutes nos publications surprend parfois plus d'un collègue ! Mais qu'est-ce donc que la FSU ?

**La FSU (Fédération Syndicale Unitaire)** est la 2<sup>ème</sup> fédération dans la Fonction Publique, elle regroupe un grand nombre de syndicats dont certains appartiennent au champ de l'enseignement (comme le SNES-FSU), d'autres non, puisque la FSU couvre les trois champs de la Fonction Publique (État, Territoriale et Hospitalière).

**Dans l'enseignement, la FSU est la fédération majoritaire.**



L'actualité a mis, de fait, sur le devant de la scène, un de ses syndicats : le SNESUP-FSU. Il est le premier syndicat de l'enseignement supérieur. Il syndique l'ensemble des enseignants exerçant dans les établissements publics d'enseignement supérieur – quel que soit leur statut –, que ces établissements dépendent du ministère de l'Éducation nationale (universités, écoles d'ingénieurs, ÉSPÉ, grands établissements, écoles françaises à l'étranger...) ou d'autres ministères, comme par exemple celui de l'Agriculture et de la Pêche (écoles nationales agronomiques) ou de la Culture (écoles d'architecture). **La démocratisation du système éducatif est un marqueur fort de la FSU dans le champ éducatif.** Très logiquement, le SNESUP-FSU ne pouvait pas rester muet face au projet de réforme de l'accès à l'enseignement supérieur du gouvernement. Ce dernier a usé et abusé des éléments de langage visant à imposer l'idée qu'il ne serait pas le gouvernement de l'instauration de la sélection à l'entrée à l'université. **Très rapidement, le SNESUP-FSU a déconstruit les contre-vérités assénées par Edouard Philippe et Frédérique Vidal** (la Ministre de l'enseignement supérieur). A l'issue des concertations qui se sont tenues en septembre et octobre, le SNESUP-FSU, le SNES-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU ont publié un communiqué « **Laisser ouvert l'accès au sup'** » qui pointe la stratégie du gouvernement : « nous retenons finalement un cycle de débats qui, au regard des moyens alloués à l'université, pourrait se résumer pour le Ministère à une

unique question : comment, à moyens constants, faire en sorte que les étudiants en surnombre dans certaines formations, aillent de leur plein gré dans les formations qui ont des places vacantes » et rappelle qu'APB a bon dos pour masquer les carences des gouvernements successifs et notamment du gouvernement Philippe en matière d'investissement dans le supérieur. Le SNESUP-FSU s'est aussi employé à déconstruire les affirmations qui ont guidé l'élaboration des mesures principales du Plan Étudiants. Le gouvernement assène les 60% d'échec en L1 pour justifier la sélection ? Le SNESUP-FSU rappelle que les « 60 % concernent entre autres des étudiants qui... n'échouent pas puisqu'ils et elles peuvent être inscrits dans d'autres formations après leur première inscription. Le devenir d'une cohorte de 12 000 étudiants inscrits en première année en 2008 montre que 3 ans plus tard, dans les 65 % de celles et ceux qui n'ont pas obtenu leur licence, le taux d'échec correspondant à l'arrêt des études (que rien n'autorise à juger définitif) est de 18%. ». Pour justifier l'instauration des pré-requis à l'entrée en licence, le ministère s'appuie sur l'exemple des bacs littéraires qui souhaiteraient suivre des études scientifiques ou des bacs professionnels dont les chances de réussite sont faibles à l'université. Le SNESUP-FSU rappelle fort opportunément que « les bacheliers professionnels ne représentent que 5% des étudiants de L1(...) et que les bacheliers généraux autres que S représentent moins de 10% dans les licences sciences et STAPS en 2015 ». **Dans son dernier communiqué, le SNESUP-FSU dénonce donc « une réforme bureaucratique, inégalitaire et mise en place pour contenir le flux d'étudiants et limiter l'investissement de l'État », qui n'est « porteuse ni d'émancipation, ni d'élévation du niveau de qualification général pour la jeunesse ».** Le SNESUP-FSU avance également quelques-unes de ses propositions : « **Améliorer l'information et l'orientation des jeunes dès le lycée, créer des formations notamment à caractère technologique et professionnel dans le premier cycle universitaire public, des parcours différenciés prenant en compte la diversité des publics étudiants et permettant des réorientations, soutenir le développement de pédagogies favorisant la réussite en lien avec les travaux de la recherche...** ».

**Démocratisation du système éducatif, lutte contre les inégalités sociales, promotion de l'enseignement comme facteur d'émancipation, à bien des égards, les luttes du SNESUP-FSU sont les mêmes que celles du SNES-FSU.** Logique pour deux syndicats qui appartiennent à la FSU, une fédération combative, déterminée à défendre les conditions de réussite de tous les élèves et les conditions de travail des personnels.

Sophie Vénéitay (SNES-FSU)

## PPCR, SALAIRES, CARRIÈRES, L'ÉTAT DOIT TENIR PAROLE !

A l'occasion du « rendez-vous salarial », Gérard Darmanin a annoncé un certain nombre de **mesures d'austérité salariale contre les Fonctionnaires**. Gel du point d'indice, report du PPCR d'un an, le gouvernement fait le choix de faire porter aux fonctionnaires le poids des économies budgétaires. Dans un contexte de crise de recrutement et alors que les services publics ont pourtant joué leur incontournable rôle d'amortisseurs sociaux dans la crise économique, cette décision est irresponsable et relève d'une forme de provocation. Elle est d'autant plus inacceptable quand on sait que les prétendues contraintes budgétaires qui pèseraient sur les dépenses publiques, et « obligerait » les gouvernements successifs à mener ce genre de politiques, ne sont que le résultat de choix délibérés. Par exemple, celui de ne pas prendre les mesures nécessaires pour enrayer l'évasion et l'optimisation fiscale dont l'actualité a révélé l'ampleur (le report du PPCR permet à l'État d'économiser 800 millions d'euros, l'évasion fiscale, pour la France, révélée par les *Paradise Papers*, s'élève à près de 20 milliards d'euros...). **Le report du PPCR**

**représente une trahison de la parole de l'État après les engagements pris l'année dernière.**

Après la mobilisation réussie le 10 octobre, continuons l'action par divers moyens. Première étape de la suite de cette mobilisation, la pétition initiée par le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU, à signer et faire signer massivement :

<http://petitions.snes.edu/index.php?petition=37>

